



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit NITRATE MERCUREUX (I) DIHYDRATE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique $\text{Hg}_2(\text{NO}_3)_2 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$		Numéro MAT MR-0133	Masse molaire 561,22
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes MERCURY (I) NITRATE MONOHYDRATE, MERCUROUS NITRATE, NITRIC ACID MERCURY (I) SALT, MERCURY PROTONITRATE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2024-07-26	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2</p> <p>Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 1</p> <p>Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2</p> <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 2</p>
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	<p>H310 Mortel par contact cutané.</p> <p>H330 Mortel par inhalation.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H300 Mortel en cas d'ingestion.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P260 Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.</p> <p>P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.</p> <p>P284 Porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P320 Un traitement spécifique est urgent (voir section 4 sur cette fiche sur cette étiquette).</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation</p> <p>P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p>
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<p>Santé 3</p> <p>Inflammabilité 0</p> <p>Réactivité 2</p> <p>Spécial OX</p>

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Nitrate mercurieux	14836-60-3	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Enlever lentilles de contact. Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
Si avalé	Faire vomir. Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Une consultation médicale immédiate est requise.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Dommages neurologiques. Douleur thoracique. Difficultés respiratoires. Nécrose. Vomissements. Lésions oculaires. Dermatite. Coma. Les effets peuvent être retardés. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant. En cas d'intoxication, on peut administrer comme antidote: Charbon activé. Lait. Blancs d'œufs battus.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Agents d'extinction appropriés	Utiliser l'eau pour éteindre l'incendie.
Agents d'extinction inappropriés	Le CO2 ou halon peuvent fournir un contrôle limité. Ne pas utiliser de produits chimiques secs ou de mousse.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes d'azote (NOx), Mercure/oxydes de mercure,
Dangers spécifiques du produit dangereux	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Distance recommandée: au moins 50 mètres (150 pieds) pour les liquides et au moins 25 mètres (75 pieds) pour les solides. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger de la lumière et des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composant	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeurs	Base
NITRATE MERCUREUX (I) DIHYDRATE	14836-60-3	TWA	0.025 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarque	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		VEMP	0.025mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		TWA	0.025mg/m ³	Canada. LEP Colombie Britannique
	Effet adverse sur la reproduction Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		LMPT	0.025mg/m ³	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
	Peau			

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants. Matériel suggéré: Nitrile. Caoutchouc ou néoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. La recirculation est interdite.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	solide cristallin blanc.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	~70°C (dec)
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	4.781 g/cm ³
Solubilité	Soluble dans l'eau 20 g/L à 20°C.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible / organique. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Sensible à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Les mélanges de nitrates métalliques/non métalliques avec des esters alkylés peuvent exploser en raison de la formation de nitrates d'alkyle ; les mélanges avec du phosphore, de l'étain (II), du chlorure ou d'autres agents réducteurs peuvent réagir de manière explosive
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Ce produit peut décomposer si exposé à la lumière. Éviter la chaleur excessive et les contaminations de toutes natures. Éviter la formation de poussière.
Matériaux incompatibles	Les agents réducteurs forts, les nitrates de métaux, le phosphore, l'aluminium, alkyl ester, chlorure d'étain (II), les phosphinates, les nitrites, les cyanures, les thiocyanates, les isothiocyanates, les hypophosphites et la lumière.
Produits de décomposition dangereux	- oxydes d'azote (NOx). Mercure/oxydes de mercure,

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

NITRATE MERCUREUX (I) DIHYDRATE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Toux et dyspnée. Troubles nerveux, lésions au foie et aux reins, vertiges, maux de tête, toux, convulsions, nausées et vomissements, perte de conscience, coma et la mort.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Troubles nerveux, lésions au foie et aux reins, désordres gastro-intestinaux, somnolence, vertiges, nausées et vomissements, convulsions, coma et la mort. Douleur à la poitrine.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, troubles nerveux, lésions au foie et aux reins, dyspnée, toux, laryngite, maux de tête, perte de l'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Dermale - 5 mg/kg Espèce non-définie.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 0.05mg/L. Espèce non-définie.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel) - 0.032 mg/L - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie) - 0.005mg/L - 48h.
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1627
Appellation réglementaire	NITRATE DE MERCURE I
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	0,5kg
Indice PIU	1000
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 1 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2 Toxicité aiguë-Orale catégorie 2
----------------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-07-26